

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE À SAINT-DOMINGUE : ÉTÉ 1793

En France, la Révolution populaire du 10 août 1792 renversait la Constitution esclavagiste de 1791, fondait la République et des institutions démocratiques. La Convention était élue au suffrage universel. Nouvelle donne.

VERS L'ALLIANCE DES DEUX RÉVOLUTIONS

Polverel et Sonthonax, commissaires civils, atteignaient S^t-Domingue en septembre 1792. Chargés d'appliquer le décret du 4 avril, ils formèrent les *Légions de l'égalité de l'épiderme* et préparèrent les élections des nouvelles assemblées locales. Le parti colonial ralluma la guerre civile.

Une **nouvelle alliance** se construisait entre les commissaires civils, des libres de couleur et une partie des armées d'esclaves. Depuis février 1793, l'Espagne tenta de déjouer cette alliance, affectant de prendre le parti des esclaves. **Toussaint** négocia la liberté générale avec l'Espagne, essuya un refus, comprit la manœuvre, en profita et constitua **sa propre armée indépendante**. C'est alors qu'il prit le nom de **Louverture**.

EN FRANCE, LA SOCIÉTÉ DES CITOYENS DE COULEUR PRÉPARE L'ABOLITION...

Depuis le 10 août 1792, cette Société informait sur la Révolution dans les colonies. Le 17 mai 1793, elle publia une **Adresse** réclamant un **décret d'abolition** immédiate et des mesures d'accès à la propriété pour les nouveaux libres.

Son projet d'abolition fut présenté en juin à la Convention et soutenu par le fidèle **Grégoire**, les **Jacobins**, la **Commune de Paris**. Elle créa le **Drapeau de l'égalité de l'épiderme** : tricolore avec, sur chaque couleur, un homme peint : **un noir sur le bleu, un blanc sur le blanc, un métis sur le rouge**, signifiant la destruction du système colonial, esclavagiste et ségrégationniste. Sa devise était : *L'Union fera notre force*. La délégation était conduite par **Jeanne ODO**, âgée de 114 ans, symbole de l'humanité africaine que les colons refusaient aux Africains.

La Constitution du 24 juin 1793 interdit l'esclavage. C'est la **première constitution française qui rompt avec une politique conquérante et colonialiste**.



Jeanne Odo, BN

L'ABOLITION A SAINT-DOMINGUE : ÉTÉ 1793

Le 22 juin 1793, au Cap, le gouverneur Galbaud prit les armes contre Polverel et Sonthonax, et allait les battre lorsque, descendant des mornes voisins, des armées d'esclaves prirent la ville et sauvèrent les commissaires civils. Cette victoire entraîna la fuite de 10 000 colons, mettant fin à leur domination dans l'île.

C'était la première ville que les esclaves prenaient depuis 1791. Ils y restèrent et délibérèrent sur les modalités de la liberté générale. Le 24 août, ils portèrent leur décision à Sonthonax qui s'y rallia le 29, suscitant la rupture avec une partie des *libres de couleur* hostiles à l'abolition.



L'incendie du Cap juin 1793 BN

Le 24 septembre, les nouveaux citoyens du Cap élisèrent **LA DÉPUTATION DE L'ÉGALITÉ DE L'ÉPIDERME** pour siéger à la Convention : 3 noirs, 3 blancs, 3 métis furent élus.

UNE NOUVELLE GUERRE SE PRÉPARE

Déjà, le 19 septembre, 800 soldats anglais débarquaient à Jérémie à l'appel des esclavagistes en ces termes :

“Les colonies ne sont point établies pour devenir le théâtre des vertus républicaines, ni pour procurer le plus grand développement des connaissances humaines, mais, seulement pour que les colons fassent le plus de denrées possible et au meilleur marché possible”.

7 4 FÉVRIER 1794 : UN NOUVEAU CONTRAT ENTRE LES PEUPLES

LA DÉPUTATION ARRIVE À PARIS



La députation s'embarquait pour France, via les Etats-Unis. Pour le lobby colonial, elle ne devait pas arriver vivante. Agressée tout au long de sa route, elle mit quatre mois à atteindre Paris.

BELLEY, DUFAY, MILLS, drapeau vivant de l'**ÉGALITÉ DE L'ÉPIDERME**, entraient dans la Convention le **3 février 1794** : dès ce moment la **liberté générale conquise à Saint-Domingue était reconnue** par la République :

“Depuis 1789, il existait un grand procès entre la liberté, l'aristocratie nobiliaire et l'aristocratie sacerdotale : anéanties en France, elles s'étaient réfugiées en Amérique. Elles ont poussé leur dernier soupir : la liberté triomphe, l'égalité est consacrée. Un Noir, un Jaune, un Blanc vont siéger parmi vous, au nom des citoyens libres de Saint-Domingue.”

Camboulas, député, 3 II 1794

Belley par Girodet, Musée de Versailles.

LA CONVENTION GÉNÉRALISE LA LIBERTÉ

Le lendemain 4 février, la Convention fut le lieu d'une des plus grandes conquêtes de la liberté. Delacroix proposa l'abolition dans toutes les colonies :

“En faisant cet acte de justice, vous donnez un grand exemple aux hommes de couleur esclaves dans les colonies anglaises et espagnoles. Les hommes de couleur ont voulu, comme nous, briser leurs fers ; nous avons brisé les nôtres, nous n'avons voulu nous soumettre au joug d'aucun maître ; accordons-leur le même bienfait.”

Levasseur proposa la déclaration- décret :

“La Convention nationale déclare aboli l'esclavage des Nègres dans toutes les colonies; en conséquence elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français, et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution.”

L'insurrection des esclaves entre dans la Convention. Jeanne Odo à la tribune. Esquisse de Thévenin, 1794, Carnavalet.



UN NOUVEAU CONTRAT ENTRE LES PEUPLES

La Députation exposa son mandat : proposer une **alliance** à la Révolution française, une politique commune contre leurs ennemis communs, les esclavagistes et leurs alliés :

“Nous ne vous demanderons pas de troupes, nous avons des bras plus qu'il n'en faut. Nous vous demanderons un tribunal révolutionnaire, des patriotes voués invariablement à la République française et ensuite de la poudre pour combattre : elle ne servira pas, celle-là, pour tirer sur les citoyens de couleur, ni sur les Noirs, mais bien sur les Anglais et les Espagnols.”



La liberté entre les deux rives de l'Atlantique, anonyme, 1794, Vizille.

La rencontre entre les deux révolutions ouvrait une **perspective décolonisatrice**, semant le projet neuf d'une **indépendance-association dans la réciprocité du droit** des hommes, des peuples, des citoyens.

Au même moment la **marine anglaise, renforcée de colons français**, occupait la Martinique, S^{te}-Lucie, la Guadeloupe, créant un nouveau front pour tenter d'étouffer la liberté générale dans la Caraïbe.

©Florence Gauthier-Revolution Française.net, 2010

8 LES CONQUÊTES DE LA LIBERTÉ : GUADELOUPE, STE-LUCIE...

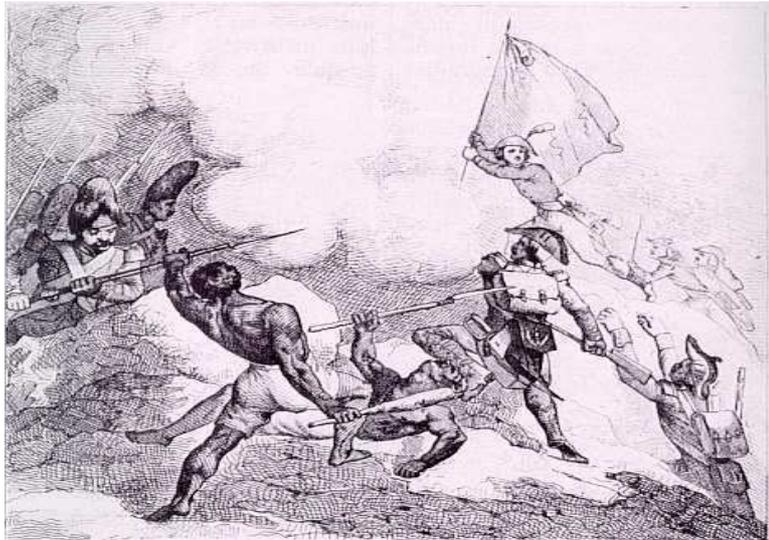
La Convention envoie, le 12 avril 1794, une expédition pour porter la déclaration d'abolition aux îles du Vent et en Guyane. Les commissaires Hugues et Chrétien débarquent, en juin 1794, à la Guadeloupe que les esclavagistes venaient de livrer aux Anglais.

UNE GUERRE D'UN TYPE NOUVEAU

Devant les forces esclavagistes, cinq fois supérieures, Hugues et Chrétien **proclament la liberté générale le 7 juin 1794** et enrôlent massivement les nouveaux libres mêlés aux soldats sans-culottes.

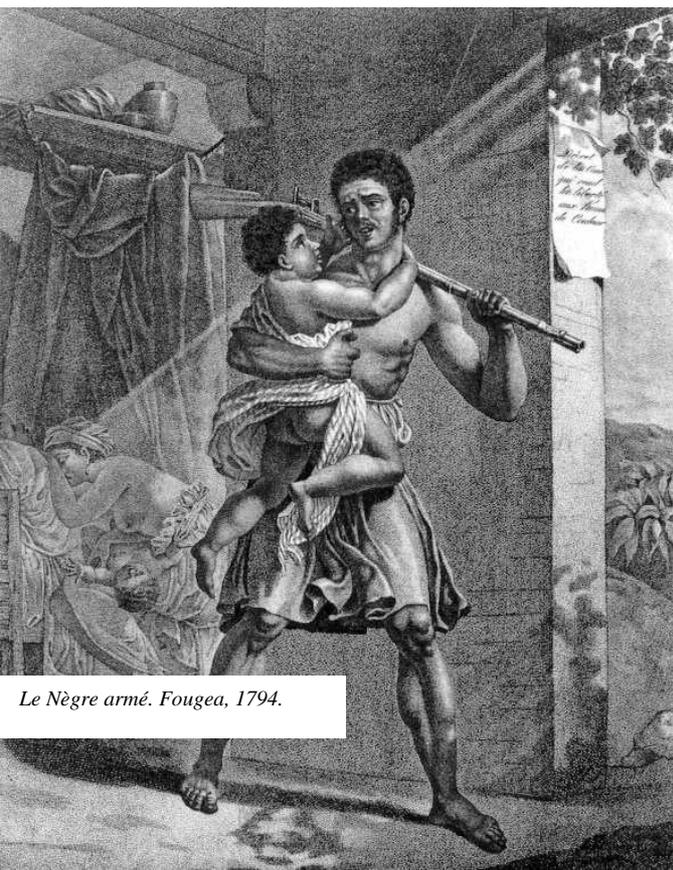
La victoire des citoyens noirs, assoiffés de liberté, sur les tyrans coalisés, entame **la régénération de la société guadeloupéenne**. Des centaines de colons sont tués au combat, exécutés ou émigrent ; **leurs habitations séquestrées nationalisées** sous le contrôle de la Commission civile.

La création d'une **armée guadeloupéenne, formée aux trois-quarts de nouveaux citoyens**, devient la garantie de la destruction du système esclavagiste. Ainsi, l'agent du Directoire **Desfourneaux** qui voulait reprendre en main la "colonie", fut destitué par les officiers "de couleur" en 1799. Avertissement dont Bonaparte se souviendra...



Prise du fort Fleur d'Épée à la Guadeloupe

NOUVELLES ALLIANCES DANS LA CARAÏBE



Le Nègre armé. Fougea, 1794.

Assurée de la fougue révolutionnaire des nouveaux libres, la Commission décide de mener **une guerre révolutionnaire** dans les Petites Antilles :

« Les Républicains, par leur valeur et leur énergie, ont chassé les Anglais de la Guadeloupe ; ils ne les laisseront pas jouir longtemps des autres colonies qui leur ont été vendues [...] **Il faut affranchir ces climats, en chasser les tyrans et en bannir l'esclavage.** » *Proclamation du 19 avril 1795*

Ce n'est pas une guerre de conquête mais **une guerre d'alliance des peuples contre les tyrans, les ennemis des droits de l'homme**. Elle cherche l'alliance entre les nations caraïbe, française et créoles émergeant de la destruction de la société coloniale esclavagiste :

« *Soyez convaincus, que nous n'avons avec vous qu'un même esprit, qu'une même âme, que nous sommes prêts à nous sacrifier pour des frères qui ont déjà combattu si vaillamment.* »

Lettre de la Commission aux St-Luciens, 22 II 94.

© Florence Gauthier-Revolution Française.net, 2010

9... GRENADÉ, SAINT-VINCENT, GUYANE

À la Grenade, la commission soutient l'insurrection des esclaves menée par **Fédon** depuis mars 1795. Les insurgés, alliés aux républicains caribéens et français, prennent le contrôle de l'île, la capitale exceptée, en novembre 1795.

À Saint-Vincent, **Duvalay**, chef de la nation galifuna, "les Caraïbes noirs", est nommé officier des armées de la République française et bat la marine anglaise en janvier 1796.

À Sainte-Lucie, la commission envoie deux délégués proclamer la liberté générale, avec le drapeau de l'**ÉGALITÉ DE L'ÉPIDERME** :

« *L'emblème qu'il représente, vous annonce qu'il n'y a plus de distinction de couleur et que tous les hommes sont frères. Que vos âmes s'électrisent, jurez comme nous de mourir plutôt que de perdre un instant de vue ce signe de notre régénération.* »

Lettre aux Républicains de Sainte-Lucie, 22 février 1795

Le bataillon des Antilles, dirigé par **Pélagé** et **Delgrès**, rejoint l'armée des bois de **Mariniez** et **Palerme**, renforcée par les citoyens de toutes les couleurs, et libère l'île en juin 1795. Le commissaire **Goyrand** fait appliquer une nouvelle organisation des cultures, dans laquelle les nouveaux libres sont rétribués sur le revenu des habitations.



Le culte des Nègres, 1794

EN GUYANE

le commissaire civil **Jeannet-Oudin** proclame l'abolition à la réception du décret du 16 pluviôse, le 13 juin 1794 et procède aux élections locales par les nouveaux citoyens en septembre. Mais il s'oppose à la volonté des nouveaux libres de créer la petite exploitation agricole et veut les contraindre à demeurer sur les habitations où ils étaient esclaves. Néanmoins Jeannet-Oudin, puis **Cointet**, imposent des règles précises de travail, d'horaires et de rémunération, mais ne peuvent empêcher un **important marronnage**, bien plus aisé sur le continent que dans les îles.

La Guyane, éloignée du théâtre de la guerre dans la Caraïbe, ne connut pas la formation d'une armée "noire" révolutionnaire **qui lui manqua à l'heure de la reprise en main colonialiste sous le Directoire, puis du rétablissement de l'esclavage sous le Consulat** : la résistance vint des maquis de marrons qui luttèrent de 1802 à 1809. Il semblerait qu'il n'y eut pas, en Guyane, de préparation à l'indépendance, comme ce fut le cas en Guadeloupe, même si elle échoua, et à Saint-Domingue, devenue Haïti, où elle réussit.

... JUSQU'AU COUP D'ARRÊT

*Allons enfants de la Guinée,
Le jour de travail est arrivé ;
Ah ! telle est notre destinée,
Au jardin avant soleil levé !
C'est ainsi que la loi l'ordonne ;
Soumettons-nous à son décret ;
Travaillons sans aucun regret,
Pour mériter ce qu'on nous donne.
A la houe, citoyens ! Formez vos bataillons
Fouillons, Fouillons,
avec ardeur faisons de bons sillons.*

Chant de Guadeloupe, 1798

En France, le tournant thermidorien : L'élimination des "robesspierristes" le 9 thermidor an II – 27 juillet 1794 met fin à la politique d'alliance entre les peuples. La Convention thermidorienne renoue avec une politique colonialiste en 1795.

Dans la Caraïbe, le gouvernement anglais n'avait pas hésité à engager des forces considérables, depuis l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue en été 1793. Plus de 100 000 hommes, marins anglais, colons et émigrés français, combattirent l'abolition de l'esclavage de 1793 à 1798 et réussirent à **reprenre la Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie pour y rétablir l'économie de plantation esclavagiste, en 1796.**

Jusqu'au rétablissement de l'esclavage en 1802, les sociétés guadeloupéenne et guyanaise furent marquées par des luttes sourdes entre colons contre-révolutionnaires cherchant à tourner l'organisation du travail selon leurs intérêts et les nouveaux citoyens prenant conscience des attaques menées contre leur liberté.

10 1795 : RETOUR AU COLONIALISME

LE PAS EN ARRIÈRE DE LA CONVENTION THERMIDORIENNE

Le 9 thermidor marque le retour en force de la “réaction”, caractérisée par l’élimination conjointe des “robesspierristes” et des institutions démocratiques. La Constitution de 1793 est remplacée par celle de 1795 **qui rompt avec la déclaration des droits naturels** et la philosophie des Lumières, **instaure une aristocratie des riches** par le suffrage censitaire et **renoue avec une politique colonialiste** dont **BOISSY D’ANGLAS** fut le théoricien :

“Renoncez à vos colonies ou même relâchez les liens qui les unissent à la France, et vous renoncez volontairement à la force de votre marine, aux richesses de votre commerce ; alors votre industrie est paralysée comme votre puissance est comprimée ; votre immense population, circonscrite dans ses rapports, ne connaît d’activité que pour elle seule, de commerce que dans son intérieur ; les richesses particulières sont déplacées, mais leur masse n’est point accrue.”

Rapport à la Convention, 4 août 1795



Merveilleuses et Incroyables, BN

DES DROITS UNIVERSELS AUX DROITS DE L’HOMME DU NORD



Boissy d'Anglas, BN

Condorcet, BN

Boissy d’Anglas, afin d’étayer sa politique colonialiste, réduisit l’idée des droits universels à celle des droits de *l’homme du Nord* à dominer le reste du monde :

“La nature avait promis la liberté au Nord de cet hémisphère, et elle lui a tenu parole. Mais comment les habitants des Antilles pourraient-ils éviter l’invasion de quelque puissance que ce fût, sans fer, sans marine, sans troupes organisées ? Comment leur caractère doux et paisible, indolent et faible, et ami de toutes les jouissances aisées, pourrait-il s’assujettir volontairement à cette lutte pénible et constante, nécessaire au maintien de la liberté ?” *Ibid.*, 4 août 1795

Toutefois, Boissy maintenait l’abolition de l’esclavage, mais, en affirmant que seuls les peuples du Nord pouvaient se gouverner librement, il théorisa une forme nouvelle de colonialisme non esclavagiste et assimilationniste promise à un long avenir.

UN PRÉJUGÉ EUROCENTRÉ

Loin d’un racisme biologique, Boissy renouait par contre, avec un **européocentrisme** fondé sur l’auto-affirmation de la **supériorité de la civilisation européenne**, ce que **CONDORCET**, par exemple, avait déjà exprimé dans le cadre d’une domination économique-culturelle et non politico-militaire :

“Ces vastes pays lui offriront ici des peuples nombreux, qui semblent n’attendre, pour se civiliser, que d’en recevoir de nous les moyens, et de trouver des frères dans les Européens, pour devenir leurs amis et leurs disciples ; là, des nations asservies sous des despotes sacrés ou des conquérants stupides, et qui, depuis tant de siècles, appellent des libérateurs ; ailleurs, des peuplades presque sauvages, que la dureté de leur climat éloigne des douceurs d’une civilisation perfectionnée ; ou des hordes conquérantes qui ne connaissent de loi que la force. Les progrès de ces deux dernières classes de peuples seront plus lents, peut-être même que, réduits à un moindre nombre, à mesure qu’ils se verront repoussés par les nations civilisées, ils finiront par disparaître insensiblement ou se perdre dans leur sein.”

Condorcet, Esquisse d’un tableau historique des progrès de l’esprit humain, Dixième époque, 1793.

11 SAINT-DOMINGUE, 1794-1801 : UNE INDÉPENDANCE DE FAIT

Depuis septembre 1793, la liberté générale était combattue par les esclavagistes et leurs alliés anglais et espagnols. En mai 1794, Louverture et son armée de 4 000 hommes rallièrent les commissaires civils et le général Laveaux. En juin, Polverel et Sonthonax rentrèrent en France rendre compte de leur longue mission.

L'ASCENSION DE TOUSSAINT LOUVERTURE

Depuis mai 1794, Louverture avait battu les Espagnols et poursuivi la **guerre d'indépendance** contre les colons alliés aux Anglais. Depuis la Constitution de 1795, il avait compris le danger que comportait les progrès de la contre-révolution en France et se prépara à résister à une nouvelle offensive colonialiste.

En 1796, le général **Villatte**, métis, tenta un coup de force contre **Laveaux** et sa politique d'alliance avec les nouveaux libres, mais fut battu par Louverture. **Laveaux nomma alors Louverture gouverneur de Saint-Domingue**, avant de le quitter pour aller défendre la révolution, comme député en France.



Toussaint Louverture par Gustave Alaux

Le Directoire tente une reprise en main et perd. Après l'échec de Villatte, le Directoire tenta par deux fois, avec **Rochambeau en 1797**, puis **Hédouville en 1798**, de reprendre le pouvoir : la manœuvre consistait à épurer les cadres "noirs" du gouvernement et de l'armée. Louverture ne laissa pas faire.

Louverture bat les Anglais en mai 1798. Par une patiente politique d'alliances et d'amnisties, Louverture unifia les forces de résistance contre les troupes anglaises. En 1798, le gouvernement anglais, qui avait déjà perdu plus de 60 000 hommes dans la Guerre des Caraïbes, **négoциа directement** avec Louverture.

Le Directoire joue la guerre des épidermes et perd. Le général **Rigaud**, métis, maintenait un bastion esclavagiste dans le sud. En juin 1799, il tenta de renverser Louverture et échoua après **une guerre civile d'un an**.

Louverture unifie l'île. En France, le général **Bonaparte** prenait le pouvoir par un coup d'Etat militaire le 9 novembre 1799 et annonça des "lois spéciales" dans les "colonies". Louverture prépara la résistance. Par le Traité de Bâle, l'Espagne avait "cédé", selon les pratiques des puissances coloniales, sa partie de Saint-Domingue à la France. **Louverture occupa Santo Domingo en janvier 1801**, négocia le départ des Espagnols, **étendit la liberté générale**, mit l'île entière en défense et arma les cultivateurs.

La Constitution de 1801. En juillet, Louverture convoqua une assemblée de notables pour préparer une constitution qui établit son pouvoir à vie, déclara l'esclavage interdit sur son territoire, instaura l'indépendance et proposa au gouvernement français un lien privilégié sur un pied d'égalité, donnant corps au projet d'indépendance-association.